

Mauritanie - Sénégal

Les deux pays décident d'unir leurs efforts en matière de lutte anti-acridienne

Les ministres mauritanien et sénégalais en charge de l'agriculture ont procédé hier à la signature d'un procès-verbal relatif à la stratégie commune visant à unir les efforts des deux pays pour une parfaite coordination en matière de lutte contre la menace acridienne.

Dans ce document, les deux parties ont exprimé leur profonde préoccupation

quant à l'évolution de la menace acridienne et à l'élargissement des zones infestées par ces insectes dévastateurs. Ils ont également réitéré leur volonté de poursuivre les efforts et à prendre toutes les dispositions adéquates pour faire face au fléau.

Lire page 3

Mauritanie - Sénégal

Les deux pays décident d'unir leurs efforts en matière de lutte anti-acridienne

Le ministre sénégalais de l'Agriculture et de l'Élevage, M. Habib Sy a quitté Nouakchott lundi soir au terme d'une visite de travail en Mauritanie.

Avant son départ, le ministre sénégalais a signé avec son homologue mauritanien un procès-verbal relatif à la stratégie commune qui a été arrêtée au cours de sa visite de travail dans notre pays afin d'unir les efforts en vue d'une parfaite coordination en matière de lutte contre la menace acridienne.

Les deux parties ont exprimé, à travers ce procès-verbal, leur profonde préoccupation quant à l'évolution de la menace acridienne et à l'élargissement des zones infestées par ces insectes dévastateurs. Ils ont également réitéré leur volonté de poursuivre les efforts et à prendre toutes les dispositions adéquates en vue de faire face à ce fléau.

Le ministre sénégalais a par ailleurs loué dans ce même procès-verbal le dynamisme des équipes de lutte antiacridienne mauritaniennes et les

techniques de pointe qu'elles mobilisent à cet effet. De même, M Habib Sy s'est félicité de l'apport du centre mauritanien de lutte antiacridienne qui constitue désormais un modèle de réussite en la matière dans la sous-région. Le ministre sénégalais a été salué à l'aéroport par son homologue du Développement Rural et de l'Environnement, M Ahmedou Ould Ahmedou, le secrétaire général du ministère et le directeur du Centre National de lutte antiacridienne.